



COMMUNE DE SERRAVAL

*Direction générale des services
Secrétariat du conseil municipal*

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29 juillet 2024 à 20 heures

Etaient présents :

M. Philippe ROISINE, Maire,
Président de séance
M Vincent HUDRY-CLERGEON, 1^{er} adjoint au maire
Secrétaire de séance,
Assisté au secrétariat du SG
M. Pascal CHEVALLEREAU, 2^{ème} adjoint au
maire
M. Julien MICHEL, conseiller municipal
M. Philippe MOLON, conseiller municipal

M. Stéphane TISSOT, conseiller municipal
M Jean-Marc JONO
Mme Christel DEMIZIEUX
M Stéphane GUYONNAUD
M. Sylvain SOBOTA, conseiller municipal

Avaient donné pouvoirs :

Mme. Nathalie MASSART, 4^{ème} adjoint à Monsieur Stéphane Tissot
Mme. Sarah PAILLOT, conseiller municipal à Phillipe Roisine, maire

Etaient absents

M. Yann HARDY

Convocation du conseil municipal

Le lundi 22 juillet 2024, par le secrétariat du conseil municipal

Monsieur Vincent HUDRY-CLERGEON est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 17 juin 2024 qui est approuvé **à l'unanimité des suffrages exprimés – 12 voix pour**,

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°1 : Approbation de la délibération relative à l'état des coupes pour m'exercice 2025

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés : 12 voix pour.

. Il s'agit ici d'approuver la coupe sur la parcelle N°13 estimée à 120 m3 d'une surface de 2 hectares, pour des chablis et dépérissement.

- Cela conserve aussi la parcelle n°27 210 m3 estimés d'une surface de 3 hectares pour un mangement en cours en 2024.

– Publication au recueil des actes administratifs de la commune.

Affaire n°2 : Quels soutiens aux associations ?

Rapporteur : M. Philippe ROISINE, M. le maire

. Le maire s'assure que la lettre adressée par l'association GENTIÂNES est connue de l'ensemble des membres du conseil.

Il fait rappel d'une note juridique rappelant pour toutes et tous, le cadre de fonctionnement d'une collectivité dans sa politique auprès du tissu association d'une commune.

A partir de ce cadre, il invite les élus à réagir à réfléchir sur le positionnement du conseil vis-à-vis des associations et des fêtes organisées par elles sur le territoire communal.

Un rappel historique de certaine manifestation est réalisé par les conseillers. Un débat très nourri permet d'évoquer des pistes. Le conseil acte de reprendre le **21 octobre 2024** cet échange afin de dégager une ligne politique claire de la commune vis-à-vis des soutiens apportés aux associations.

Unaniment le conseil, partage un avis favorable pour soutenir les associations et le rôle indispensable qu'elles jouent dans l'animation de la commune et la vie citoyenne.

Unaniment le conseil demande à 2 élus de rencontrer le CCAS dans le cadre de la fête de la pomme et de l'âne à venir.

Affaire n°3: Météo des projets pilotés par les élus référents

Rapporteur : Elus concernés

Monsieur le Maire demande ensuite aux élus référents de réaliser un point rapide sur les dossiers qu'ils pilotent afin d'informer les membres du conseil municipal.

Dans ce cadre, une situation est esquissée sur les dossiers suivants :

* Pilotage RH

Le projet de protocole RH pour Serraval est présenté ainsi que les projets de revalorisation des salaires.

Le projet va être adressé au CDG 74 pour passage en CST début octobre.
Ainsi les revalorisations salariales souhaitées par les élus prendront effet dès novembre 2024.
Unanimentement les élus saluent l'aboutissement de ce dossier important à leurs yeux.

Les recrutements sont bien avancés pour le poste de secrétaire général et de secrétaire de mairie.

* Compostage

Monsieur le maire informe que nous avons pu nous doter de 3 composteurs :

- 2 pour l'école afin de soutenir son projet pédagogique
- 1- emplacement à définir (cimetière ou autre lieu...)

* Ecole

De nombreux travaux sont prévus pour cet été. La programmation est bien avancée. Reste à définir l'aménagement des vitres pour la salle motricité à la demande des équipes.

Les services de la mairie sont à pied d'œuvre pour faire réaliser les devis et arbitrer rapidement une solution.

• Aménagement jardin de la pomme

Afin de garantir une bonne qualité des installations et éviter un risque juridique pour la commune, les équipements seront remplacés pour être aux normes actuelles. Un appel sera lancé pour donner les équipements en place sur le mois d'août.

Les services de la mairie sont en phase de récolte des devis.

Quelques dates à retenir :

- Inauguration des travaux réalisés au col des marais fixée un samedi début octobre.
Date à définir après avoir testés la disponibilité des autorités que nous souhaitons inviter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

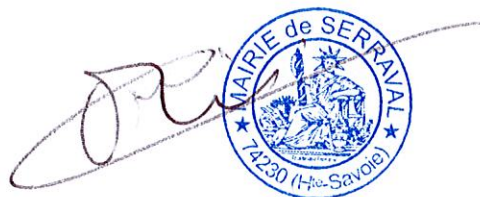
SERRAVAL, le 31 juillet 2024
Le Maire

Philippe ROISINE

Le secrétaire de séance



M Vincent HUDRY-CLERGEON



The image shows a blue ink signature of Philippe ROISINE over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE de SERRAVAL' at the top, '74230 (Hte Savoie)' at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross, surrounded by a decorative border.

Approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal de
Serraval le 16 septembre 2024